La Grande Relève
MENSUEL DE REFLEXION SOCIO-ECONOMIQUE, POUR
L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE

EDITORIAL

Chaud devant !

En mars, c'est souvent le forum de Davos qui attire nos réflexions. Depuis vingt sept ans, ce "sommet" capitaliste y réunit les puissants de ce monde, qui viennent pour décider entre eux de l'orientation qu'ils vont donner à leurs affaires, c'est-à-dire à celles du monde, quelles y seront leurs priorités et où ils vont choisir de mettre les moyens pour réaliser leurs propres objectifs. Il est évidemment important de savoir ce qu'ils décident, mais ce qui nous pousse à parler de Davos, c'est qu'il est pour nous inadmissible que le sort des peuples du monde soit ainsi entre les mains de quelques personnes qui ne représentent que leurs propres intérêts, agissent en marge de toute décision politique; Davos est à l'abri de tout contrôle public et n'a pas de comptes à rendre; ces décisions essentielles sont prises par quelques personnes co-optées en raison, le plus souvent de leur fortune (la seule adhésion au club coûte 100.000 francs par an), par-dessus la tête des gouvernements, à qui elles sont ensuite imposées sous divers prétextes. Si quelqu'un de courageux tente d'y faire entendre une réflexion qui n'est pas dans la ligne ultralibérale, il est très mal reçu : ce fut le cas cette année, de Vivianne Forrester, auteur de "l'horreur économique", elle a pu parler dans une petite salle de restaurant, devant une vingtaine de personnes, qui toutes ont rejeté ses propos avec hauteur : *«votre livre est dangereux…»* et avec mépris :*«que peut-on prétendre opposer au capitalisme !»*

Louis Fontugne

Il est cependant significatif que la conclusion de ces "experts" manifeste cette année leur inquiétude à propos de la crise asiatique qu'ils n'avaient pas prévue et dont "M.Yen" (le vice ministre des finances du Japon) a dit que *«C'est une crise du capitalisme mondial»*. L'économiste en chef d'un grand groupe d'assurance, Zurich, a constaté : *«Le FMI a essuyé un échec en Indonésie»* et l'Américain Dornbusch, professeur d'écono- ● ● ●

SOMMAIRE

1 Éditorial : Chaud devant! par M-L Duboin.
3 Chronique : Au fil des jours,
5 La fin des modèles : allemand, du Sud-Est asiatique et anglo-saxon, par J-P Mon.
8 Dossier d'actualité : l'A.M.I. l'histoire, le principe, le contenu, l'accueil Le mal nommé, par G.Lecha. Pétition présentée par Ph. Derudder.
12 Le billet de Paul : Peut-on aménager le capitalisme ? Aveu ou gaffe ? par J-C Pichot
13 Tribune libre, Courrier des lecteurs.
15 Résumé d'analyses et propositions

N°975
mars
1998

M 1669 - 975 - 13 F

mie au MIT, a conseillé au Japon *«d'engager une vaste politique de dérégulation pour remettre en état son système financier»* car le monde des affaires s'attend à une *«deuxième vague de crise d'ici six à neuf mois »*.

Revenant sur cette crise dont il a déjà parlé sous le titre *"Les tigres sont fatigués"*, dans notre numéro de novembre dernier, J-P Mon constate ci-dessous qu'en tout cas le "modèle asiatique"a fait long feu, comme les autres, que le miracle économique annoncé par les investisseurs n'est pas à leur rendez-vous. À croire que les asiatiques font preuve d'une certaine réticence à accepter la dictature des marchés et des dérèglements à l'américaine.

Et c'est bien ce que semble confirmer l'offensive ultra-libérable qu'on désigne sous le doux nom d'AMI (accord multilatéral sur l'investissement). La dictature des milieux financiers, que nous ne cessons de dénoncer, vient de se manifester d'une façon si stupéfiante, avec un culot, une absence de mesure et des méthodes tellement éhontées, que cela a soulevé un tollé (grâce en partie à internet). L'opinion s'est heureusement manifestée contre cette entreprise destinée à officialiser, et entériner irréversiblement, la mise sous tutelle des gouvernements par les investisseurs internationaux. La façon dont les politiciens ont réagi est instructive. Il faut tirer les leçons de cette affaire d'un AMI qui nous veut tant de mal, parce qu'il y aura d'autres offensives. Nous lui avons donc réservé une place exceptionnellement longue dans ce numéro.

Pourtant, les menaces de guerre contre l'Irak, proférées par Clinton, font beaucoup plus de bruit. Le Président des États-Unis avait déjà, depuis longtemps, montré qu'il ne voulait rendre de compte à personne pour décider de l'embargo (et faire ainsi, sans éclats, des millions de morts) de tel ou tel État dont la conduite ne lui convient pas. Il paraît qu'il s'est promu justicier et gendarme du monde, à la place de l'ONU, pour obliger les chefs d'État à tenir leurs promesses. Mais on peut douter de la pureté de ses intentions quand on constate qu'il n'a pas la même attitude envers Israël, pays qui, lui non plus, ne tient pas ses engagements. Alors, quelles sont ses véritables motivations ? Ce n'est tout de même pas pour distraire l'attention de ses écarts de conduite ou de ses serments mis en doute ! Est-ce vraiment une menace d'armes chimiques ou encore un problème de pétrodollars ? À l'heure où j'écris, (16-2) sa guerre n'est encore que "virtuelle"(il faut bien attendre la fin des JO), mais ses réelles menaces font vraiment peur. Est-ce la sagesse qui aura le dernier mot ?

Il n'empêche que cette guerre (qui servirait à quoi?) viendrait à point pour détourner aussi l'opinion d'une nouvelle offensive de l'AMI…

Décidément, nous sommes menés par des fous, mais ils sont très forts.

***

Depuis neuf ans qu'est organisée une *"semaine de la presse à l'école"*, c'est la première fois que les N.M.P.P. (distributeurs de la presse en France), nous proposent d'y participer.

Nous sommes heureux de contribuer à cette initiative qui rend accessible aux élèves et à leur professeurs un mensuel que les marchands de journaux font rarement l'effort de placer sur leurs rayons. Pourtant ce journal n'est pas un nouveau-né et peu de mensuels ont un lectorat aussi fidèle. Depuis 1934, il n'a cessé de paraître que, par force, pendant les quatre ans de l'occupation allemande.

Mais il ne ressemble pas aux autres publications, surtout dans le domaine socio-économique, il est hors de "la pensée unique," il est inclassable, et nous n'avons pas d'étiquette politique, alors que le public aime coller une étiquette : cela dispense de faire l'effort de juger par soi-même ! Je crois donc utile de le présenter brièvement (voir page 11).

Marie-Louise Duboin

mensuel de réflexion socio-économique
fondé en 1934
par JACQUES DUBOIN

RÉDACTION :
Marie Louise DUBOIN
(directrice de la publication)
Jean-Pierre MON
André PRIME
Djémil KESSOUS
et les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.
Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

GRAPHISME :
Louis FONTUGNE
Jacques VIGNES-ÉLIE
Anne-Laure WITSCHGER

Impression : ARTIS

Commission paritaire
N° 57434

Diffusé par les N.M.P.P.

La Grande Relève
MENSUEL DE REFLEXION SOCIO-ECONOMIQUE, POUR
L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE

TARIF DES ABONNEMENTS

France (un an, 11 numéros)	130 FF
Abonnement d'essai, six mois	70 FF
Abonnement de soutien (deux exemplaires)	200 FF
Abonnements de propagande (cinq exemplaires)	250 FF
(dix exemplaires)	350 FF
Europe, un an	175 FF

par avion, nous consulter

RÈGLEMENTS :
à l'ordre de **La Grande Relève**

par CCP
N° 13 402 39 M Paris
ou
par mandat ou chèque bancaire
BP 108
78115 LE VÉSINET Cédex

Ce journal ne survit que grâce à la souscription permanente
"POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE"
qui nous permet d'assurer le service gratuit du journal à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas les moyens de payer leur abonnement au tarif normal.

Téléphone *seulement les mardi et jeudi et de 15 à 18 heures*, : 01 30 71 58 04
Fax : 01 30 71 93 89
Adresse électronique : grande.releve@wanadoo.fr
Site internet : http://perso.wanadoo.fr/grande.releve/

Suppressions d'emplois

• Le groupe de téléphone américain ATT s'apprête à supprimer 19.000 emplois, soit 15% de ses effectifs totaux.

• La filiale *Infokomsystem* d'Ericson a annoncé le 22 janvier qu'elle va mettre à pied 1.000 employés.

• Le fabricant américain d'outils et d'équipement ménager *Black et Decker* a annoncé le 27 janvier la suppression dans les deux ans qui viennent de 3.000 emplois, soit environ 10% de ses effectifs.

• *Seagate*, fabricant américain de disques durs a annoncé le 15 janvier la suppression de 10.000 emplois, soit 10% de ses effectifs.

• La suppression de 1.900 postes est en cours chez OPEL Belgique.

• La *Chase Manhattan*, premier groupe bancaire américain va supprimer 3.000 emplois dans le cadre d'une restructuration.

• *ANF-Industrie*, société d'équipements ferroviaires, filiale du groupe canadien Bombardier, vient de présenter au comité d'entreprise un "plan social" comportant la suppression de 213 postes sur les 1.231 du site de Crespin (Nord).

• La *Deustche Bank* va supprimer 9.000 de ses 76.000 postes d'ici trois ans. Au cours des 5 dernières années, elle avait déjà supprimé plus de 10.000 postes. Un responsable de la *Commerzbank* estime que les licenciements pour cause économique sont inévitables et prévoit la suppression de 300 emplois chaque année sur les 30.000 que compte la banque. Ces annonces confirment les études de la société de conseils Arthur D. Little qui prévoient la suppression de 100.000 emplois dans le secteur bancaire en Allemagne, 14.000 agences bancaires sur 66.000 devant fermer dans les années à venir. Ce n'est pas encore demain que le taux de chômage va baisser en Allemagne !

• La City licencie : 20.000 emplois sont menacés au cours des deux prochaines années. Déjà de nombreuses sociétés ont annoncé des suppressions d'emplois à Londres : 3.000 à la SBS-UBS; 200 à 300 chez BZW; 320 chez *Yamaichi*; 150 chez *Peregrine*; 40 chez *Yasuda*; 260 à *Fidelity Brokerage Services*; 200 chez *ING Barings*, etc.

***

Signe des temps

L'automobile, dont le poids a, jusqu'ici, été déterminant dans l'économie européenne, n'est représentée que par *Daimler-Benz* et *Fiat* dans les nouveaux indices boursiers européens. Ni le premier constructeur européen, *Volkswagen*, ni le premier groupe mondial de pneumatiques *Michelin*, pas plus que le premier équipementier d'Europe *Bosch*, n'y figurent. Par contre, le secteur de l'énergie s'y trouve en bonne place, avec la plupart des grandes compagnies pétrolières, et en vedettes, les télécom.

***

Des patrons optimistes

Selon une enquête de l'UFB-Locabail publiée le 22 janvier, les dirigeants des PME-PMI sont optimistes pour 1998 : *« pas plus la crise asiatique que les nouvelles dispositions sur la réduction du temps de travail ne semblent les inquiéter»*. Les dirigeants s'attendent à une amélioration sensible de leurs marges!

***

Temps partiel et intérim, ça peut rapporter gros!

Outre-Rhin, ce n'est pas plus la joie dans les banques du secteur public que dans le privé. Les Caisses d'épargne, soit la moitié du secteur bancaire allemand estiment qu'elles ont des coûts de personnel trop élevés mais s'efforcent de garder la plupart de leurs 375.000 salariés. Comment ? Le Président de leur association a prévenu que «*l'emploi traditionnel à temps plein sera de moins en moins la norme*» . Et il a ajouté, pour bien enfoncer le clou : «*Je suis persuadé qu'à moyen terme nous arriverons à une part de 25 à 30% d'emplois partiels… Je refuse de donner une garantie d'emploi quelconque*».

En France, malgré son "libéralisme" affiché, le patronat ne manque pas d'utiliser à fond les aides de l'État, même lorsque la situation de leurs entreprises s'améliore. Un cas typique est celui de *Moulinex.* Sa situation s'est rapidement redressée, ce qui montre au passage que ses ennuis n'avaient rien à voir avec la mondialisation. Elle a reçu de l'État 80 millions de francs par an pour financer les préretraites et les "emplois Robien" sauvegardés. Un des actionnaires, J-C. Naouri a réalisé une plus-value de 160 millions de francs pour une mise initiale du même montant en 1994. Le comble, c'est que, maintenant qu'elle est tirée d'affaire, la société Moulinex, au lieu d'embaucher, utilise un grand nombre d'intérimaires, tout en continuant à percevoir des aides publiques.

Tout cela fait l'affaire des sociétés d'intérim, dont la progression du chiffre d'affaires en 1997 a été, en moyenne, de plus de 20% (celui de Manpower a progressé de 36,9%). Les entreprises qui font le plus appel à l'intérim sont celles du bâtiment et des travaux publics, de la chimie, de l'équipement mécanique, de l'automobile,… bref, celles où les licenciements économiques sont les plus fréquents.

***

Une affaire qui marche

Saint-Gobain a réalisé en 1997 un bénéfice de 5,6 milliards sur un chiffre d'affaires de 107 milliards de francs, il a investi 8,9 milliards dans ses usines et 7,1 milliards pour des acquisitions.

Dans le même temps, sa productivité a augmenté de 6,5%, au prix de 2.000 suppressions d'emplois aux États-Unis et en Allemagne.

*** Les sources de cette page sont *Le Wall Street Journal* et *Le Monde*, éditions de janvier et février 1998.**

La fin des modèles

Le modèle allemand

Souvenez-vous du modèle allemand, tant vanté dans les années 70, sous le règne de Giscard-Barre.

Discipline, travail acharné, politique monétaire rigoureuse, cogestion patronat-syndicats avaient permis à la République Fédérale Allemande, broyée, couverte de ruines à la sortie de la guerre de se relever rapidement et de devenir un pays prospère. "Le meilleur économiste (libéral!) de France", Raymond Barre, reprenait à son compte le "théorème" du Chancelier Schmidt : *«Les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain qui sont les emplois d'après-demain»* et promettait que nous allions voir le bout du tunnel[1].

Ah ! qu'il était beau le système éducatif allemand avec sa formation technique, ses Hochschulen (dont, soit dit en passant, on ne sortait ingénieurs qu'à 27 ou 28 ans) et surtout sa formation par l'apprentissage qui fait encore saliver le patronat français!

Las!, le modèle a fait long feu. Malgré une durée du travail plus courte qu'en France (des durées hebdomadaires de 32 heures, voire 28 heures comme chez Volkswagen, sont monnaie courante dans l'industrie), le taux de chômage bat des records : 12,6% ce mois-ci, soit plus de 5 millions de personnes, chiffre jamais atteint depuis la fin de la guerre, c'est à dire en fait depuis la fin de la république de Weimar, juste avant qu'Hitler transforme les chômeurs allemands en soldats!

Le chancelier Kohl, qui préside encore aux destinées du pays, avait, il y a trois ou quatre ans, péremptoirement déclaré *«qu'il ne voulait pas que l'Allemagne devienne un parc de loisirs»* et avait fait le pari stupide de réduire de moitié le nombre de chômeurs avant l'an 2000. On voit ce qu'il est advenu : le nombre de chômeurs a doublé depuis lors!

Quant à la cogestion patronat-syndicat-gouvernement, elle commence à laisser percer de tels signes de fatigue que les chômeurs allemands se mettent à manifester dans les rues, comme des Français (et même en brandissant des drapeaux français!). C'était, il y a peu, inimaginable. Le modèle s'inverse!

Alors que reste-t-il de l'exemple allemand? L'extrême rigueur monétaire de la Bundesbank qui voudrait l'imposer à la banque centrale européenne. Ce qui n'est pas forcément une bonne chose pour les travailleurs européens.

Tout bien pesé, le chômage ayant décidément mauvaise presse, nos libéraux ont donc choisi de nous proposer un autre modèle, au moins en ce qui concerne la croissance économique, celui des pays de l'Asie du Sud-Est.

En avions-nous besoin ?

Faisant preuve d'une bien piètre imagination, les économistes, les hommes politiques, les journalistes français ont toujours été à la recherche de "modèles" pour sortir de la "crise", car, comme le faisait remarquer G. Krassovsky dans la Grande Relève n° 974, «il y a toujours une crise quelque part : crise économique, crise politique, crise sociale, crise internationale, etc.» En se limitant à la crise économique, et plus particulièrement au chômage dont on sait qu'il est la préoccupation la plus importante des Français, on se rappelle qu'on nous a successivement donné en exemple l'Allemagne, les pays du Sud-Est asiatique, qu'ils soient "Tigres" ou "Dragons", et, bien sûr, encore et toujours, les pays anglo-saxons. J'en oublie sans doute… Comme si le pays des Lumières, de la Révolution de 1789, célèbre dans le monde entier par ses écrivains, ses philosophes, ses artistes,… avait besoin de modèle! Comme si ce pays qui est la quatrième puissance économique mondiale, la troisième en ce qui concerne les services, n'était pas capable d'avoir son propre modèle de développement économique et social, n'en déplaise aux zélateurs de la mondialisation !

Le modèle du Sud-Est asiatique

Le Japon, bien que très riche est, pour nos technocrates, un mauvais exemple parce qu'il n'ouvre pas largement son marché intérieur et qu'il ne pense qu'à exporter (ce qui lui assure une réserve considérable de dollars). Nos "globaliseurs" ont alors cherché à nous faire rêver avec les taux de croissance de 7, 8 ou même dépassant les 10% de la Corée du Sud, de l'Indonésie, de la Thaïlande, de la Malaisie, de Taiwan, de Singapour,… C'est que, pour nos économistes à pensée unique, croissance égale création d'emplois! Comme si, dans nos pays industrialisés, l'automatisation, la robotisation, l'informatisation ne permettaient pas de produire de plus en plus avec de moins en moins de main d'œuvre. En fait, ce qui intéressait nos libéraux dans ces pays, c'était surtout la docilité de la main d'œuvre, taillable, corvéable à merci, flexible, sans garanties sociales et peu payée, cela va de soi. Si on ne pouvait pas obtenir les mêmes facilités en France, eh bien, il n'y avait qu'à aller s'installer là bas!

Mais voilà que les ouvriers coréens commencent à demander quelques protections sociales. Ils font grève, ils manifestent… Ils se mettent à mal penser!

Et puis, patatras! au début de l'été dernier, une crise financière sans précédent s'abat sur ces pays. En un mois, plus de 200 milliards de dollars s'évaporent, les monnaies se dévaluent, les Bourses chutent. On peut même se demander si

1. N'oublions pas qu'en 1981, quand il a dû abandonner ses fonctions de Premier Ministre, Raymond Barre nous laissait une inflation à 14,5 %.

la crise n'a pas été provoquée par les américains dans le but d'imposer une libéralisation totale de l'économie de ces pays dont le développement avait été fortement aidé par les structures étatiques. C'en est fini du miracle économique du Sud-Est asiatique. Le FMI s'empresse d'intervenir avec ses potions amères habituelles et leurs conséquences évidentes : développement du chômage et de la pauvreté, libéralisation à tout crin. Déjà des émeutes ont éclaté en Indonésie où les forces de "l'ordre" ont ouvert le feu sur les manifestants qui protestent contre la flambée des prix. En Corée du Sud, malgré l'annonce (prématurée, semble-t-il) d'un accord entre syndicats, patronat et gouvernement, les responsables syndicaux ont mis en garde les autorités contre toute tentative de légaliser les licenciements de masse. La Malaisie renvoie chez eux un million de travailleurs émigrés…
Rien ne va plus. Le modèle n'est plus à l'ordre du jour. Il faut chercher ailleurs.

Le modèle anglo-saxon

Pourquoi aller chercher loin quand on est tout près des sources du libéralisme le plus pur?

• Le "boom" économique du Royaume Uni

On sait en quoi il consiste depuis Thatcher, Major et… Blair. Pas d'entrave au marché du travail; on embauche et on licencie sans contrainte; pas de salaire minimum; pas de durée légale du travail. L'important est que vous disposiez d'un téléphone pour qu'un employeur puisse à l'occasion vous joindre quand il a besoin de vous, n'importe quand et pour n'importe quelle durée.
Que vous travailliez une seule heure ou plus de cinquante par semaine, vous n'êtes plus compté comme chômeur. C'est tellement gros que le gouvernement "travailliste" de Tony Blair a décidé de changer le mode de calcul du taux de chômage pour le rendre plus crédible[2]. Cela s'impose d'autant plus qu'un grand nombre de chômeurs de longue durée ont renoncé depuis longtemps à chercher un emploi.
Le résultat le plus clair de cette politique est que le fossé entre les plus riches et les plus pauvres s'accroît sans cesse… et que le PIB (qui n'est d'ailleurs qu'un indicateur économique très discutable) du Royaume Uni n'atteint que les 3/4 de celui de la France.
Bien pire encore : selon une étude de la commission d'enquête britannique indépendante "Low Paid Unit", 2 millions de très jeunes britanniques, dont les âges vont de 6 à 16 ans, ont un emploi plus ou moins régulier. 500.000 d'entre eux (le quart), auraient moins de 13 ans, et travailleraient donc en complète violation de la législation britannique, pourtant l'une des plus rétrogrades d'Europe, qui fixe à 13 ans la limite d'âge à l'emploi des enfants. Les emplois occupés par ces jeunes ne sont pas des petits boulots-argent de poche, genre livreurs de lait ou de journaux qu'on fait avant d'aller à ,l'école, mais bien des emplois dans les secteurs économiques traditionnels, dans le commerce, les usines, le ménage industriel,… avec des salaires dérisoires, des horaires très élastiques dépassant, dans les trois quarts des cas, la norme des 17 heures hebdomadaires, arrachée par les conservateurs britanniques, (c'est ça l'exception britannique!) en dérogation à une directive européenne de 1994 limitant à 12 heures par semaine le travail des adolescents. Ce marché du travail des enfants, dont on pouvait croire qu'il ne sévissait que dans les pays en voie de développement, est le signe évident d'une paupérisation extrême de franges entières de la population britannique. C'est ce qu'exprime d'ailleurs de plus en plus le cinéma anglais avec des films comme *Raining Stones* ou *The Full Monty*.
Si après ça, vous appréciez toujours autant les merveilles de la dérégulation britannique, alors n'hésitez plus, traversez la Manche… mais prenez un billet aller-retour, par précaution!

• L'Amérique de Clinton

Complexe Amérique! Là bas, à en croire les théoriciens et les politiques ultra-libéraux, c'est le paradis. Pratiquement plus de chômage. On crée des millions d'emplois, on manque presque de main d'œuvre. Témoin, ce titre relevé dans *Courrier International* du 13 au 19 novembre 1997:

des émissaires de Boeing étaient même allés à Toulouse et à Hambourg pour tenter de débaucher des ingénieurs de chez Airbus. L'informatique- , l'électronique, les télécommunications, l'industrie des logiciels, bref, ce que l'on appelle la high-tech, employant 4,3 millions de salariés et assurant 6,2% du PIB américain, est devenue l'industrie la plus importante des États-Unis avec un chiffre d'affaires de 866 milliards de dollars (plus de 5.000 milliards de francs). Si ces industries se sont majoritairement développées en Californie, leurs applications, et notamment les communications par internet, assurent le renouveau de New-York où près de 60.000 emplois ont été créés dans ce domaine, et environ 5.000 entreprises de nouveaux médias ont vu le jour pendant ce laps de temps. Tout semblait être pour le mieux dans le

2. Le gouvernement britannique va changer à partir du mois d'avril la présentation des chiffres du chômage pour les rendre plus crédibles (sic) et plus conformes aux normes du BIT. Selon ce nouveau mode de calcul, la Grande-Bretagne aurait compté au mois de décembre dernier **1.847.000** chômeurs au lieu de 1.391.000. Le taux s'élève ainsi à 6,6% de la population active au lieu de 5% avec l'ancien mode de calcul.

ÉCONOMIE

EMPLOI Grand coup de balai dans les multinationales américaines

meilleur des mondes… quand deux mois plus tard, nouveau titre dans la rubrique économie de *Courrier International* on apprend, entre autres annonces de suppressions d'emplois, que Boeing a un plan de restructuration qui va supprimer 12.000 emplois. Alors que le marché aéronautique est en pleine expansion! En fait, divers retards de production on fait perdre à Boeing plus de 4 milliards de francs fin 1997, et les analystes prévoient que l'addition devrait encore s'alourdir de quelque 7 milliards de francs avant la fin d'avril. D'où une chute de l'action à Wall-Street et la déclaration du PDG de la firme :*«En devenant plus efficaces, nous devrions être en mesure de licencier des employés»*. Il n'en fallait pas plus pour que l'action de Boeing remonte de 3,45% le jour même. *Le Monde* du 18-12-1997 titre *«Boeing supprime 12.000 emplois pour rassurer Wall-Street»*. Ce cas typique ne constitue pas l'exception et Eastman-Kodak avec 16.600 suppressions d'emplois lui dame le pion!

Selon les experts de Washington, *«la croissance économique ne fait pas disparaître les suppressions d'emplois : elles sont moins importantes qu'au début des années 90 mais plus disséminées»*, constatation qui semble plus réaliste que le taux de chômage officiel de 4,5%.

Outre la pression des actionnaires, les motifs invoqués par les entreprises qui procèdent à de nouvelles restructurations tiennent souvent au problème de surcapacité de production qui touche de nombreuses industries. Comme le précise B. Steinberg, économiste en chef chez Merrill Lynch : *«l'expansion de cette capacité a été très rapide dans les années 90 et l'on s'attend à une grosse concurrence sur les prix»*. D'où la réapparition de vastes plans de suppression d'emplois. Le faible taux de chômage, peu crédible quand on regarde de près la façon dont il est calculé, ne parvient pas à masquer les rudes conditions que subissent un grand nombre de travailleurs américains, ceux que l'on appelle les *«working poors»* parce que, bien qu'ayant un emploi, ils perçoivent des salaires qui ne leur permettent pas de vivre décemment. Rien d'étonnant donc si le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté dépasse les 30 millions, et, si, faute de sécurité sociale à la française, beaucoup ne peuvent avoir accès au système de soins. Pire encore, en pleine croissance économique, selon une étude de l'Association des maires américains, le nombre de personnes demandant une aide alimentaire d'urgence a augmenté de 16% en 1997 et 19% des demandes n'ont pas pu être satisfaites par les municipalités ou les organisations caritatives, faute de ressources. Selon ce même rapport, la détérioration de la situation alimentaire s'explique essentiellement par le faible niveau des salaires (4 demandeurs d'aide alimentaire sur 10 ont du travail), la réduction de l'aide alimentaire fédérale, la hausse des loyers et les coupes effectuées dans les programmes d'aide sociale publique. A New-York même, malgré le boom économique de la ville, le niveau de chômage reste deux fois plus élevé (9%) que la moyenne nationale : une organisation caritative, la "Coalition contre la faim", affirme que 73.000 familles et personnes sont renvoyées chaque mois des soupes populaires de la ville sans avoir pu être nourries, soit une augmentation de 23% par rapport à 1996. En novembre dernier, le maire de New-York a accordé une rallonge budgétaire de 26 millions de dollars pour permettre de maintenir les tickets d'alimentations à 67.000 émigrés, enfants, retraités, malades ou handicapés.

Norman Mailer, le célèbre écrivain américain, a très bien résumé[3] ce qui se passe aux États-Unis : *«Clinton a mis fin à l'aide sociale… Ce faisant, il n'a pas mis fin aux privilèges corporatistes… Dans les actes il a parachevé le scénario du reaganisme. Il a démantelé ce qui restait de filets de sécurité pour les pauvres, de façon à porter le profit des riches à son maximum. Sous Clinton, les riches sont devenus encore plus riches»*.

En faisant preuve d'un peu de sens critique, on voit que tout n'est pas aussi rose qu'on le prétend outre-Atlantique.

Vive "l'exception française !"

Jean-Pierre MON

3. *Le Monde* du 17 février 1998.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

Pour que vive La Grande Relève

V. Abécassis 70 - A. Amico 70 - A. Halphen 70 - Mme Lahens 300 - Y. Le Troter 600 - J. Lenclos 140 - E. Mathieu 250 - A. Meuraud 100 - H. Moulinier 340 - J. Palud 100 - M. Pommier 50 - Mme Ponchel 150 - A. Prime 300 - Mme Prouteau 20 - Mlle Renon 20 - L. Reynders 200 - Mlle Reynier 20 - H. Richon 110 - B. Simonnet 70 - J. Brindeau 70 - G. Carle 370 - R. Cohu 70 - M. Coty 170 - E. Cuisinier 70 - J. Duray 70 - J. Filhos 200 - Mme Grémion 120 - Ph. Guillaume 120 - G. Telliez 100 - Mme Varin 20 - P. Vila 70 - J. Bauge 100 - J. Mailet 20 - G. Loin 250 - R. Treny 70 - M. Thiaffey-Rencorel 70 - Ch. Dupond 20 - B. Salaun 35 - L Beoletto 40 - S. Flory 60 - Mme Charpentier 50.

Total du mois 5.145 F *Merci à tous !*

Quel AMI ?

• l'histoire

Dans notre numéro 973, préparé en décembre et sorti le 2 janvier, J-C Pichot signalait un article paru dans *La Tribune,* le 12 novembre dernier, annonçant une victoire remportée aux États-Unis par les syndicats qui ont réussi à bloquer le "fast track", cette procédure qui aurait permis à Bill Clinton d'amender les accords de libre-échange et de négocier sans l'autorisation préalable du Congrès des accords de commerce internationaux.
Peu après, nous recevions de notre (vrai) ami G.Lecha l'information encadrée ci-dessous.
À la mi-janvier, *Courrier international* publiait la traduction d'un article de Peter Beinart, journaliste à *The New Republic*, de Washington, qui signalait un *«clivage entre une élite politique, coupée des réalités et condescendante, favorable à la mondialisation et ceux qui ne font pas partie de cette élite et sont opposés à cette mondialisation»*, clivage que l'auteur voyait comme un goufre d'ordre culturel plus infranchissable que celui qui sépare la gauche et la droite, car, signalait-il, la coalition qui a fait échec au fast track comportait à la fois, et ce n'est pas banal, les populistes d'extrême droite (derrière Pat Buchanan), des syndicalistes et des écologistes. Il avertissait que la presse américaine, qui n'avait pas prévu l'échec du "fast track", ne voyait pas non plus que les artisans de cet échec fourbissaient leurs armes en vue de la *"prochaine grande bataille à propos de la mondialisation"* laquelle aurait lieu contre l'AMI, cet accord multilatéral sur les investissements, destiné à limiter le pouvoir des États face aux investisseurs internationaux. Il rappelait qu'à Boston, en mai dernier, une conférence l'avait dénoncé comme *«la plus grande guerre d'influence des méga-entreprises, à ce jour»* en vue d'un accord qui interdirait aux États d'exiger des entreprises qu'elles obéissent à certaines normes dictées par des soucis de sécurité, de santé, de non pollution ou de protection des réserves naturelles. Un exemple avait été cité, celui du procès intenté au gouvernement canadien par la société Ethyl, dont l'usine se trouve dans l'Ontario : pour lui avoir interdit de mettre dans l'essence un additif, le MMT, une neurotoxine qui endommage les dispositifs antipollution des voitures, cette société, en présentant cette interdiction comme une expropriation, réclame 251 millions de dollars (1,5 milliards de francs) en dédommagement du manque à gagner !
«Il faut remonter aux traités coloniaux… pour trouver exposés avec autant d'arrogance dominatrice que l'AMI les droits imprescriptibles du plus fort (ici les transnationales) et les obligations draconiennes imposées aux peuples. À tel point que les négociateurs gardent le secret sur un texte élaboré au sein de l'OCDE… que le gouvernement français s'apprête à signer, si l'on en croit le communiqué des services du Premier ministre du 7-1-98 selon lequel "les règles de l'AMI contribueront à assurer la solidité du cadre juridique des échanges".» C'est en ces termes que *Le Monde Diplomatique* de février présentait l'article d'un autre américain, Lori M.Wallach, qui a alerté une partie de l'opinion française.

• le principe

Et il y a de quoi. On avait bien observé, et dénoncé dans ces colonnes, que depuis les dérèglementations initiées par Reagan et Thatcher au début des années 80, le mouvement des capitaux à travers le monde avait pris un essor sans précédent. Apparemment, il restait quelques règles qui freinaient un peu les investissements. Pour que leurs intérêts particuliers ne rencontrent plus le moindre obstacle, c'est l'abolition de celles-ci que les entreprises multinationales et les grands établissements financiers veulent obtenir. La dictature qu'elles exerçaient sur ● ● ●

Le mal nommé

Ce que j'ai recueilli de ma participation au Forum National de Réseau-Solidarité qui avait lieu à Tours le 15 novembre m'a conforté dans ma perception noire mais lucide de l'involution du monde qui afflige salement cette fin de siècle.
Le plat de résistance de la journée tournait autour de cette ambition : «Construire un contre-pouvoir social dans le contexte de la mondialisation». La faisabilité de cette ambition et... ses empêchements nous furent présentés par Dan Gallin. Ce que j'ai surtout retenu sur les faits et méfaits de la mondialisation en marche, c'est la mise en place discrète, sinon cachée, de tout un ensemble de changements institutionnels et juridiques «soigneusement planifiés et formulés dans une série d'accords internationaux». On nous a plus ou moins parlé du GATT et, à plus petite dose chez nous dans la vieille Europe, de l'ALENA, mais ce dont on n'a pas tellement eu connaissance, c'est de l'accord qui est actuellement en cours de négociation et qui est -potentiellement - l'un des accords les plus dangereux qui soient, humainement parlant. Cette proposition qui apparaît en français sous le doux nom d'AMI a, de fait, pour but d'accorder aux investisseurs transnationaux le ***droit*** *(sic) «assorti d'aucune restriction, d'acheter, de vendre et de déplacer des entreprises - et d'autres biens - là où ils l'entendent et quand bon leur semble »…. Et quand on sait que les plus chauds partisans de la signature de cet accord sont les États-Unis et l'Union européenne, il faut être bien conscient que va s'ensuivre un nivellement par le bas dans nos contrées. En effet, l'AMI - si mal nommé - interdirait à toute réglementation nationale de limiter la capacité des entreprises à se délocaliser…. Aucun gouvernement ni aucun syndicat ne serait en droit de négocier avec les entreprises sur un pied d'égalité; un véritable plein-pouvoir étant alors accordé internationalement à ces dernières.*
De semblables mauvaises nouvelles… montrent que l'humanoïde reste encore en mal de simple humanité et ... que le Progrès se fait diablement à reculons et en oubliant l'homme.

G. Lecha

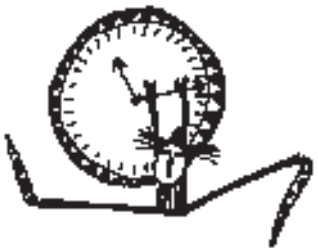

les États était réelle, un porte-parole de gouvernement a reconnu *«qu'il s'agit uniquement de rationaliser des pratiques existantes»*, mais pas officielle. L'accord en vue devait non seulement la reconnaître officiellement, mais aussi la rendre irréversible car les États qui auront signé l'accord seront irrévocablement engagés pour vingt ans. Elles l'ont donc préparé avec soin, et c'est dans le plus grand secret que le traité a été négocié au sein de l'OCDE depuis 1995 entre 29 pays, dont tous les plus riches du monde. Ce n'est en effet qu'à l'occasion de l'offensive de citoyens américains contre le fameux "fast track" (voir ci-dessus) que le Congrès américain a pris conscience de ces négociations menées par le Département d'État et celui du Trésor, alors que le texte (190 pages) est pratiquement bouclé (à 90 %). En France, lors d'un débat à l'Assemblée, le président de la Commission des affaires étrangères déclara le 4 décembre : *« Nous ignorons qui négocie quoi et au nom de qui »*.

• le contenu

Ce traité est destiné à étendre les dérèglementations de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce, l'ancien GATT) aux secteurs vitaux qui n'étaient pas encore concernés : les investissements dans l'industrie et les services, le marché des devises et instruments financiers (actions, obligations), la propriété foncière et les ressources naturelles.
Comme tout traité international, il contient des droits et des obligations. Mais, comme le souligne L.M.Wallach, les droits sont réservés aux entreprises et investisseurs internationaux, tandis que toutes les obligations sont assumées par les gouvernements. Le chapitre-clé du traité est intitulé "Droits des investisseurs" : droit absolu d'acheter des terrains, des ressources naturelles, des services (télécommunications), des devises, sans aucune restriction, et les gouvernements ont l'obligation de leur en garantir la pleine jouissance. Des clauses prévoient l'indemnisation des investisseurs en cas d'interventions gouvernementales qui pourraient restreindre leur capacité à en tirer profit. On songe ici à l'exemple rappelé plus haut de la société Ethyl au Canada, car le texte de l'accord stipule : *«la perte d'un opportunité de profit sur investissement serait un type de préjudice suffisant pour donner droit à une indemnité.»* On voit donc que cet accord donne aux entreprises étrangères le droit de contester à peu près n'importe quelle action politique gouvernementale qui passerait alors pour une menace sur leurs profits, qu'il s'agisse de mesures fiscales, de législation du travail, de règles de protection du consommateur, de dispositions prises en matière d'environnement, ou même d'orientation des investissements publics au service de l'intérêt collectif. Nous dénoncions la pression des entreprises capitalistes pour forcer les États à restreindre leurs programmes sociaux, il s'agit maintenant de les y obliger et en plus, pour venir en aide aux firmes multinationales ! Une autre clause du traité ouvre droit à indemnisation des investisseurs internationaux en cas de troubles civils, révolutions, états d'urgence, ou simplement de mouvements de protestation, boycots ou grèves qui pourraient diminuer leur rentabilité. Gare aux États qui accorderaient à leur peuple une trop grande liberté sociale. Car, selon le traité en projet, c'est l'impact de leur politique qui sera pris en considération et non les intentions ou le texte des lois. Ainsi une loi apparemment neutre, mais dont on pourrait démontrer qu'elle lèse, en quelque sorte, un capital étranger, devra être abrogée; par exemple, des textes qui fixeraient une limite au développement d'une société miniére ou forestière pourraient être dénoncés si des investisseurs nationaux y ont eu déjà accès, avant cette limitation. Gare, par exemple, aux terres des petits paysans, telles celles des Indiens du Canada ou du Mexique.
Gare aussi aux municipalités qui confieraient le service de l'eau à un investisseur français tel, par exemple, qu'une société d'économie mixte sous contrôle démocratique, de préférence à une entreprise internationale… Et si une entreprise américaine voulait investir dans l'éducation, aujourd'hui nationale ? L'AMI interdit également les mesures prises pour orienter les investissements dans le sens de l'intérêt public, ou en faveur de personnes handicapées, ou d'une main d'œuvre locale, par exemple dans des pays en développement. Plus question d'exiger des emballages écologiques, ou de pratiquer des tarifs préférentiels pour des matériaux moins polluants.
Enfin, dernière clause relevée par L.M.Wallach : les entreprises et investisseurs privés auront mêmes droits et mêmes statuts que les gouvernements des nations pour faire appliquer le traité, en particulier le droit de poursuivre un gouvernement devant le tribunal de leur choix dont celui de la Chambre de commerce internationale… où ils seront assurés d'obtenir toutes les indemnités qu'ils réclameront !

• l'accueil reçu

La divergence des réactions face à la découverte de ce qui se tramait sous le doux sigle AMI est édifiante.
Chronologiquement, nous l'avons rappelé, c'est aux États-Unis d'abord que la riposte s'est groupée, à propos du "fast track". En France, Jack Lang a soulevé le lièvre devant l'Assemblée, en décembre, puis dans *Le Monde* daté du 10 février, par un article, peu amical

envers l'AMI, et intitulé sans ambiguïté "L'AMI, c'est l'ennemi".

Mais entre temps, *Le Monde*, dans son supplément économique du 20 janvier, titrait simplement "Comment l'accord mondial sur les services financiers a été négocié", et résumait : *«après les accords sur les télécommunications, les technologies de l'information, les Occidentaux ont obtenu, le 13 décembre, l'ouverture des marchés de la banque et de l'assurance»*. Le journaliste, J-C Buhrer, commençait en ces termes *«Fragilisés par la crise asiatique, les pays émergents ont fini par consentir à un accord mondial sur l'ouverture des marchés financiers»* et il faisait allusion à l'âpreté des tractations à l'OMC, à Genève, et à *«la satisfaction exprimée par les grandes nations commerciales et les entreprises directement intéressées»*, au *«rôle clé joué une fois de plus par les États-Unis… où Clinton a été l'un des premiers à se féliciter… de l'accord qualifié "d'historique" par le Directeur général de l'OMC, Renato Ruggiero»*. Celui-là même qui décrit la nature de l'AMI par ces mots : *«Nous écrivons la Constitution d'une économie mondiale unifiée»*… sans préciser aux ordres de qui. Mais revenons à l'article du *Monde* du 20 janvier pour apprendre que la Fédération bancaire de l'Union européenne avait menacé : *« un échec pourrait conduire à des incertitudes sur les marchés financiers, ce qui pourrait exacerber les remous en Asie et, à terme, être dommageable à l'économie mondiale»*,. On voit bien comment la "crise asiatique" a été utilisée pour faire pression. On pourra se demander ensuite, des deux, quel est l'effet et quelle est la cause.

Poursuivons. Notre candide journaliste constate :*«Dans l'ensemble, les assureurs et les banquiers américains ainsi que les entreprises européennes de la branche avaient poussé au succès de cet accord qui couvre plus de 95 % des services financiers de la planète. Les pays occidentaux dont les marchés sont déjà largement ouverts voient dans les États d'Asie et d'Amérique latine de nouveaux débouchés pour leurs banques et leurs compagnies d'assurances»*. Après avoir rappelé que les échanges internationaux des produits des technologies de l'information s'élèvent, par an, à quelque 600 milliards de dollars (plus de 3.600 milliards de francs), il s'extasie : *«plus mirifiques encore sont les sommes en jeu dans les services financiers, un marché mondial en pleine expansion se chiffrant à des dizaines de milliers de milliards de dollars»* (donc des centaines de milliers de milliards de francs !) et il poursuit avec enthousiasme : *«Galvanisé par ce nouvel accord, Renato Ruggiero n'a pas hésité à parler d'année miracle pour l'OMC. En écho, le commissaire européen au commerce extérieur, Sir Leon Brittan, a répondu :"Cet accord va contribuer à restaurer la confiance en Asie et va offrir d'importantes possibilités pour l'Europe et les États-Unis"»* et Clinton ensuite :*« Cet accord va assurer l'accès à des marchés dans les secteurs où l'Amérique est leader mondial»*.

Voilà comment on se réjouit publiquement et sans pudeur d'avoir établi —ou en tout cas, cherché par tous les moyens à établir— l'asservissement du monde à quelques intérêts privés, et voici comment un journaliste qualifié "d'enquêteur" au journal *Le Monde*, admire béatement cette mainmise sur toute l'économie, donc sur l'avenir du monde, et de façon irréversible, toutes les garanties étant prises pour cela.

Notre enquêteur a tout de même remarqué quelque chose, c'est que ces "réactions en fanfare" *«tranchent avec la discrétion des pays en voie de développement»* et qu'excédé par la tournure des négociations, l'ambassadeur d'Égypte a "lâché" devant les journalistes : *«L'accord emprunte une voie à sens unique permettant aux grandes multinationales d'accumuler encore davantage de pouvoir. Les pays émergents n'ont pas le choix car ils ont besoin d'investissements…»*, un diplomate latino-américain, qui a préféré garder l'anonymat, partagerait (!) cet avis, car il a constaté, rapporte notre Candide : *«Ce genre d'accord correspond d'abord aux intérêts des pays demandeurs afin de permettre à leurs groupes financiers de pénétrer sur des marchés plus fermés»*.

Mais notre enquêteur n'imagine toujours pas que l'AMI vienne à point quand nos financiers découvrent que les tigres asiatiques ne se laissent pas mener par le bout du nez, aussi spon-

LES OUVRAGES SUIVANTS PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS PAR CORRESPONDANCE AU JOURNAL

◊ *Pour introduire la réflexion en amusant:*

KOU, L'AHURI OU LA MISÈRE DANS L'ABONDANCE. Un livre plein d'humour, écrit par Jacques DUBOIN en 1934, dans un style caustique et qui dénonce (déjà) le conservatisme des économistes classiques. Il a été mis en scène au théâtre belge en 1996 par C.Delmotte. (prix 65 F.)

◊ *Pour votre réflexion personnelle :*

LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000, écrit par Marie-Louise DUBOIN sous la forme d'un roman pour montrer ce qu'apporte l'économie distributive et en expliquer les mécanismes. Publié aux éditions *Syros*, puis réédité au Canada par *Voici la clef*. (prix 110 F.)

◊ *Pour animer une discussion :*

UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN; texte d'une conférence d'André PRIME. (prix 25 F.)

◊ *Pour avoir un résumé rapide de nos thèses et propositions, des numéros spéciaux :* **L'ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE ET LES TRANSITIONS** (janvier 1992); **LA TROISIÈME VOIE** (N°961, décembre 1996, traduit en espéranto sous le titre *La tria vojo*) et **LA FIN DE QUEL TRAVAIL?** (N°972, décembre 1997). (prix 20 F l'un).

◊ *Enfin une bande dessinée :* **« ET SI ON CHANGEAIT? »** dessinée par Jacques VIGNES-ELIE. (prix 25 F.)

Le résumé de nos thèses est disponible sous forme d'un tract, au prix d'un franc l'un, plus les frais d'envoi. La traduction de ce tract en anglais, en italien, en allemand, ou en espéranto est également disponible, dans les mêmes conditions.

Envoyer la commande accompagnée du chèque correspondant à La Grande Relève, BP 108, 78115 Le Vésinet cédex CCP N° 13 402.39 M Paris.

tanément qu'ils l'avaient espéré. Prudent, il conclut : «*C'est à l'usage que se jugeront les effets de la libéralisation*», sans ajouter : quand il sera trop tard pour revenir en arrière.

Il précise : «*Alors que 70 États sur les 132 que compte l'OMC ont pris des engagements, l'accord devra d'abord être ratifié avant d'entrer en vigueur au début de 1999*» . Mais qui va décider de la ratifier ? Sur quels critères ? Qui cela regarde-t-il ? Ces questions ne se poseraient-elle pas ? Nous les posons et l'ami P. Derruder propose la pétition ci-dessous, à envoyer directement ou par l'intermédiaire du journal.

Monsieur le Premier Ministre,

Je désire attirer votre attention sur l'Accord Multilatéral sur l'Investissement élaboré au sein de l'OCDE, que vous vous apprêteriez à signer.

Vous êtes le chef d'un gouvernement élu par la nation et vous êtes censé représenter et défendre les aspirations du peuple. C'est le principe fondamental de la démocratie.

Cet accord aura non seulement des conséquences graves quant à la souveraineté des États, mais encore plus dramatiques sur la vie des peuples, la sauvegarde des ressources naturelles de la planète, la pollution, les conditions de vie et de travail, la répartition des richesses, la justice, la santé, les Droits de l'Homme...

Si un tel accord devait être signé, cela ne pourrait être qu'avec le soutien du peuple que vous représentez, après qu'il ait été dûment informé. Je vous demande donc instamment de faire connaître à tous les Français le contenu et les enjeux de cet accord, et d'organiser un référendum. Il s'agit de la souveraineté de notre pays, de votre légitimité, de notre vie, de celle de nos enfants, et de notre planète. L'enjeu vous dépasse, un débat national s'impose. Merci d'en être l'initiateur. Je veux croire que le sens de l'intérêt collectif saura vous éclairer dans votre devoir démocratique.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

signature

Nom, prénom

Adresse (facultative) :

Nous ne sommes pas les seuls. En France, la presse fait surtout état de la réaction des milieux intellectuels, décidés à défendre l'exception culturelle. Elle rapporte que le 16 février, dans la salle de l'Odéon, eut lieu une réunion des gens de la culture et de l'audiovisuel. Quand C.Trautman, ministre de la culture, venue leur apporter son soutien "total et entier", laissa entendre que l'AMI ne sera sans doute pas conclu au printemps prochain, elle pensa avoir rassuré les cinéastes et les responsables de la société des auteurs; mais la salle manifesta en scandant sur l'air des lampions "à bas l'AMI" qu'elle n'entendait pas se démobiliser, car d'autres négociations internationales vont revenir à la charge, sur d'autres dossiers, dans d'autres domaines et peut-être sous d'autres formes. L'ancien ministre de la culture, J.Lang, était d'accord avec les manifestants puisqu'il exprima son inquiétude face "à la dérive" dont font preuve les commissaires européens.

Comme le projet lui-même, c'est au niveau mondial que l'opposition doit se constituer. Et c'est là qu'internet peut jouer un rôle déterminant. C'est par son intermédiaire, car la grande presse n'en parle guère, que nous avons appris qu'à la date du 13 février, 22 organisations s'étaient déjà coalisées pour combattre ces accords, parmi elles WWF, les Amis de la Terre, Ecoropa, etc. Nous pouvons espérer que tous les distributistes à titre individuel, ainsi que les associations qui se réclament de l'économie distributive et celles que défend le RU sauront s'y joindre. Signalons que l'association citoyenne et culturelle "Nantes Est Une Fête" (NEUF), cherche des partenaires pour organiser un "**réveillon du 1er mai contre la dictature des marchés financiers**", qui aurait lieu devant la Bourse de Paris le jeudi 30 avril. Écrire à NEUF, chez J-M Allain, 4 rue du Dr Schweitzer, 44100 Nantes.

Par contre, la réaction des syndicats est généralement très molle. Comme le souligne L.M.Wallach, ce sont eux qui devraient le plus se sentir concernés et pourtant les mouvements syndicaux, représentés au sein de l'OCDE par les confédérations internationales, se sont limités à demander "une clause sociale", sans remettre en cause les fondements de l'accord élaboré. Sont-ils aveugles ou achetés ? Des mouvements de consommateurs, des associations de défense des droits de l'homme ou de protection de l'environnement, et heureusement un nombre croissant de syndicalistes plus lucides que leurs représentants, ont dénoncé cette attitude qui équivaut pour eux à demander qu'une cerise soit posée sur un gâteau à la strychnine ! En France, Marc Blondel s'aligne sur cette inconscience, il écrit dans *Le Monde* du 19 février «*Nous revendiquons l'adoption d'une clause sociale contraignante qui oblige au respect des normes internationales fondamentales du travail*». Une telle revendication n'a pas plus de chance d'être entendue que celle de la taxe Tobin, proposée il y a plus de vingt ans, et relancée récemment par *Le Monde Diplomatique* et d'autres associations, pourtant lucides, et qui consiste à réclamer que soient taxés (à 1 %, puis maintenant à seulement 0,5 %) les flux de capitaux de la spéculation.

Bien entendu, notre ministre des finances voit avant tout, dans ce projet d'accord, l'intérêt des financiers. Même quand ils s'affichent "de gauche", nos ENArques ont été dressés à ça. C'est encore par internet que nous avons eu la réponse qu'a faite à l'Assemblée, le 4 février dernier, D.Strauss-Kahn, à un député vert, Yves Cochet, qui l'interrogeait sur l'AMI. Elle commence par une affirmation qui exclut toute

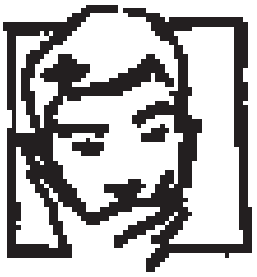

remise en cause du système : « *L'investissement étranger est essentiel pour notre croissance, 30 % de nos emplois en dépendent*», suivie de deux bien mauvais exemples : « *chacun a à l'esprit les exemples de Mercedes et de Toyota*» et d'affirmations lénifiantes : « *L'AMI ne modifie en rien notre législation nationale. En effet ce n'est pas un accord de réglementation, mais de non discrimination. Les signataires s'engagent à ne pas traiter différemment les investissements nationaux et étrangers sur notre sol, cela n'aura donc aucune influence sur notre législation, sur le droit du travail, sur le secteur public.*» On a vu plus haut que ceci est faux. Et comme il sent bien qu'on pourrait tout de même avoir des raisons de s'inquiéter, il prend les devants pour rassurer les milieux qui ont réagi : «*Allons-nous signer ? Ce n'est pas sûr. Nous ne signerons pas si l'accord devait d'une quelconque manière remettre en cause notre exception culturelle, préconiser le dumping social et fiscal de certains pays ou légitimer les législations d'exception des États-Unis par exemple contre Cuba ou l'Iran.*»

Il est donc vain de demander aux ENArques qui nous gouvernent des aménagements, des clauses restrictives qui ne résisteront pas. Ce sont donc bien les fondements du système capitaliste qui doivent être remis en cause. En face de la défense des mythiques "clauses sociales" espérées par les syndicalistes, l'article d'E. Pisani[1] intitulé «*Le coup de l'AMI est un coup d'États*» a une tout autre dimension. D'abord il voit les dangers que nie DSK : « *l'architecture globalisante du texte, le caractère quasi irréversible des engagements, l'absence de toute clause de sauvegarde, le rôle imparti à une juridiction échappant… à toute redéfinition de ses fondateurs; la dignité conférée aux entreprises qui deviennent les égales des États nations et apparaissent comme les premiers citoyens du monde puisqu'elles acquièrent des droits qui ignorent les frontières* » et insiste (en citant Milton Friedmann et von Hayek) sur l'origine ultra libérale du projet : « *Les libéraux…ont tort d'oublier le fait que l'économie capitaliste marchande n'a jamais été capable de bien répartir ce qu'elle produit*» et sa conclusion est la nôtre : «*Ne comprend-on pas que des êtres humains, bientôt innombrables, déboussolés par l'aventure qui, sous une forme ou sous une autre, les concerne et les atteint, viennent crier aux augures qu'il est temps de prêter attention à eux? Ils viennent dire que la vie à laquelle ils aspirent n'est pas, ne saurait être le sous-produit du bon fonctionnement du marché, qu'elle ne saurait se contenter ni des performances des entreprises, …ni d'un discours optimiste uniformisé.*»

Marie-Louise Duboin

1. Dans *Le Monde* du 19-2-98, comme celui de Marc Blondel qui lui fait face.

Pour la semaine de la presse à l'école *(suite de la page 2)*

En quoi sommes-nous originaux ? —D'abord parce que nous ne faisons appel à aucune publicité. La publicité finance pourtant une très grande partie du coût de la plupart des journaux. Mais nous préférons nous passer de ce financement plutôt que de subir les contraintes qu'il implique : il faut plaire aux annonceurs et ne rien écrire qui puisse aller à l'encontre de leurs intérêts commerciaux. Or, justement, autre originalité, nous ne cherchons pas à séduire ! Nous n'avons même, c'est le comble, aucun objectif commercial ! Et — là, c'est vraiment l'horreur — nous ne demandons à nos lecteurs que de réfléchir, et en toute objectivité, non seulement sur la société telle qu'elle est, mais aussi sur ce qu'elle pourrait être, avec les moyens actuels, si l'économie cessait d'être au service de l'argent pour être mise enfin au service des hommes. Ce mensuel n'est donc pas un journal d'information et nous n'avons pas de journalistes professionnels à l'affût d'un "scoop". Mais nous utilisons l'information, telle qu'elle émane de sources que nous avons des raisons de croire sérieuses, pour analyser l'actualité, la comprendre, chercher comment l'expliquer, et voir ainsi venir ce qui se prépare.

Toutes ces observations et réflexions nous ont, évidemment, amenés à des convictions, que nous exprimons le plus clairement possible. La première de ces convictions, acquise dès les années 30, est que l'humanité est en train de vivre non pas une crise, comme on l'entend dire couramment, mais une véritable mutation, due essentiellement au fait que les progrès techniques rendent de moins en moins nécessaire le travail humain (d'où le titre de la revue) dans la production de tous les biens et services marchands.

Cette mutation, dont l'opinion n'a pas encore pris la mesure, explique les dysfonctionnements dont notre société est le théâtre, et en premier lieu le chômage. La production a de moins en moins besoin de main d'œuvre, c'est un fait. Or, dans le système capitaliste qui organise aujourd'hui l'économie, le travail salarié a pris une importance vitale pour la majorité des gens, il est pour eux la seule source honnête de revenus. Ainsi, quand un travailleur est remplacé par une machine qui produit à sa place, il n'a plus accès aux biens produits. C'est donc le capitalisme qui transforme le chômage en exclusion. Et cette transformation y est irréversible puisque l'intérêt capitaliste est justement d'augmenter le capital en réduisant les coûts de production, dont ceux du travail humain.

Mais nous n'en restons pas à cette constatation, même si, chaque mois, nous en avons de nouvelles preuves, offertes par l'actualité, et que nous ne manquons pas de souligner. Nous en déduisons que si le salariat ne peut plus assurer à tous le pouvoir d'achat qui permet l'accès aux biens produits, c'est qu'il a fait son temps, après le servage et l'esclavage. Ce sont donc les fondements mêmes du capitalisme qui doivent être remis en cause, dès lors qu'ils augmentent la misére dans un monde de plus en plus riche. Alors, posons la question : pour qui travaille la machine ? Pourquoi l'a-t-on mise au point, génération après génération, sinon pour se débarrasser de corvées pénibles, pour se libérer et avoir accès à d'autres activités, ayant d'autres buts que la production de biens marchands ? Il est inutile de s'accrocher au passé en cherchant où créer de nouveaux emplois. Par contre, il faut chercher comment transformer le progrès technique en progrès social, réfléchir à l'organisation de l'après-salariat : comment, sur quelles bases, selon quels principes, faut-il désormais distribuer à tous, et de la façon la plus équitable, la production qui est réalisée par des machines programmées pour produire en fonction des besoins de tous mais maintenant sans leur labeur ?

Nous avons élaboré, au fil du temps, notre réponse à cette question essentielle. C'est d'ailleurs là encore une originalité que nous avons par rapport à tous ceux, de plus en plus nombreux heureusement, qui partagent notre critique du système. Mais cette réponse est à la taille du problème posé : elle secoue les habitudes.

Nos nouveaux lecteurs la trouveront très brièvement résumée en dernières pages, sous le nom d'économie distributive et ils peuvent, s'ils le souhaitent, l'étudier plus sérieusement dans nos diverses publications (liste p.9); la tribune libre et le courrier des lecteurs, alimentés par un débat autour de ces propositions leur sont ouverts.

Seront-ils de ceux qui préfèrent ne pas y réfléchir en se contentant d'un rapide et classique : « c'est de l'utopie » ?

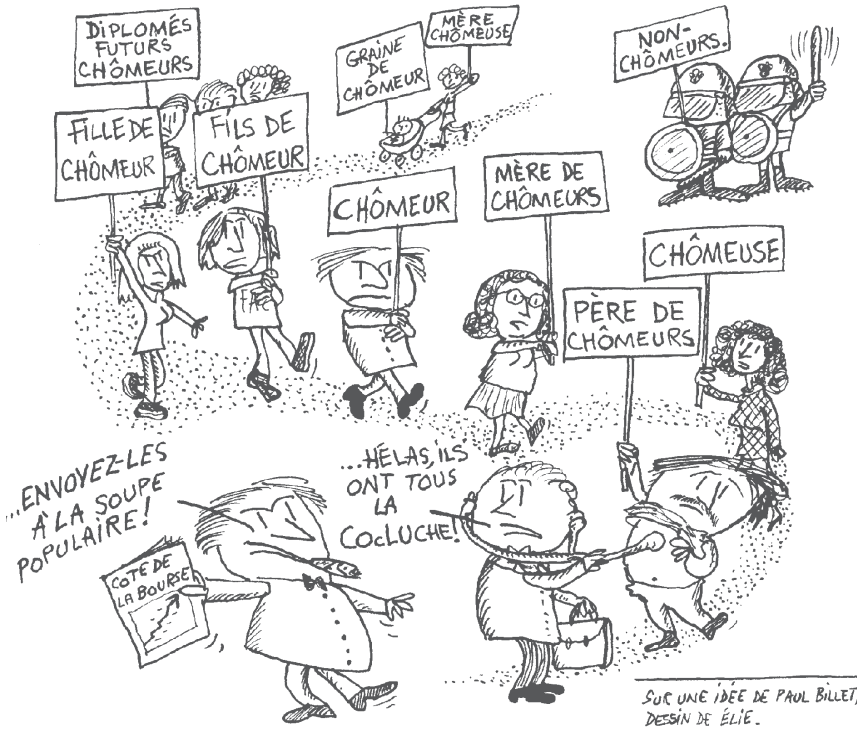

Le billet de Paul :

PEUT-ON AMÉNAGER LE CAPITALISME ?

L'émission "Capital" du 1er février dernier a montré que la réponse est clairement : —Non. La chaîne M6 avait en effet orienté ses projecteurs, ce soir-là, sur un honnête homme, courageux et sympathique, mais qui a eu le tort, jugé impardonnable, de croire qu'il est possible de faire marcher une entreprise, dans le système capitaliste, en faisant passer l'intérêt de ses salariés avant celui du capital.

Ancien salarié d'une entreprise qui avait fait faillite, J. Benoît avait créé lui-même son entreprise dans la banlieue lyonnaise, en 1960, en installant dans son garage une friteuse pour griller des cacahuètes. Et six ans plus tard, sa société de pop-corn, cacahuètes et fruits secs, comptait 40 salariés. Elle a continué à prospérer, passant à 130 salariés en 1990, puis à 160 en 1995 quand de nouveaux candidats sont apparus sur le marché des fruits secs. J.Benoît explique : *« Je n'ai pas pris le taureau par les cornes il y a deux ans. Je n'ai pas osé dire : on est 160, il faut réduire les effectifs à 120»*. Il a privilégié, au risque de se perdre, le climat social au détriment des réalités économiques. Il a rêvé d'une entreprise démocratique, où les ouvriers ont eu le même pouvoir de participation que les actionnaires ; où la transparence et le dialogue ont été à l'honneur. Il a même créé un conseil de gestion, afin d'informer, trois fois par an, ses salariés des résultats de l'entreprise, et, tous les ans, s'est fait noter par ses employés, pour s'assurer de leur niveau de satisfaction. Un luxe quand l'essentiel, la bonne santé de l'entreprise, n'était plus assuré !

Et c'est la fin, malgré ses efforts pour réduire ses coûts et augmenter ses rendements, J. Benoît est acculé à la faillite. Un jeune raider allemand n'a pas ses scrupules : Thomas May, qui envisage de racheter Benoît S.A., est venu, bien sanglé dans un élégant costume, voir le comité d'entreprise, et il a même su séduire les employés par son assurance et son ambition. Il va certes, être amené à licencier encore une vingtaine de personnes, mais, dit-il, avec une voix de velours *«c'est pour faire passer l'entreprise de l'artisanat à l'industrie»*. Et avec tous les atouts nécessaires : il est PDG de la branche "graines salées" du groupe agro-alimentaire Félix, fondé par son grand-père, une multinationale qui "pèse" plus de 5 milliards de francs et occupe le second rang dans le monde !

C'est à la descente aux enfers d'un patron qui a coulé pour avoir privilégié le bien-être de ses employés que la chaîne M6 nous a fait assister…

AVEU…OU GAFFE ?

Le dimanche, vers 19 h. 50, des "experts" de France Inter répondent à leur manière aux questions souvent intéressantes de jeunes enfants. Leurs réponses sont parfois étonnantes.

Le 11 janvier, un garçonnet a demandé ce qu'est la Bourse et à quoi ça sert ?

C'est bien entendu au "spécialiste" national J.P. Gaillard, que la radio donna, seul, la parole pour lui répondre. Il commença par évoquer la loi de l'offre et de la demande en affirmant que c'est celle à laquelle est soumise sa mère sur le marché où elle fait ses courses. Présentée ainsi comme une évidence quotidienne, comme une loi de la nature, aussi universelle et éternelle que la loi de la gravitation, voici une convention que le garçonnet n'est sûrement pas prêt de remettre en cause !

Puis, notre grand économiste expliqua que si une entreprise a des projets de croissance et a besoin d'argent pour les financer, elle (qui ? on ne sait pas) vendra en Bourse, en copropriété, des parts (actions) de son entreprise, comme on vend, sur un marché, des carottes ou des navets. Et notre expert montra tout l'intérêt de ce commerce pour l'acheteur en expliquant que si l'entreprise a ensuite de belles performances, il pourra revendre ses actions avec profit. Il n'a pas ajouté que, par contre, si l'entreprise échoue, les actions seront dévaluées et il aura du mal à les revendre.

Pas un mot non plus sur les pressions exercées sur les cours (la valeur des actions) par des boursicoteurs dont le pouvoir sur l'économie est démesuré et qui "spéculent", c'est-à-dire jouent en Bourse comme on joue au casino, et, en plus, en misant de l'argent qu'ils ne possèdent pas. Pas un mot non plus sur le marché des changes, ce marché de symboles qui, s'il joue avec des "carottes" et intéresse de grosses légumes, ne manipule cependant rien qui soit sérieusement attaché à la réalité. Le rôle de l'opinion, le rôle des bobards sur la valeur des choses fut passé sous silence.

Par contre, J.P. Gaillard ajouta un exemple pour expliquer ce qu'est le marché : «Tu sais, dit-il à l'enfant, il y a eu des tempêtes récemment, les pêcheurs ont rapporté moins de poissons que d'habitude, donc les ménagères ont dû le payer plus cher. De la même manière, si une entreprise a de bons résultats, le prix de ses actions monte».

La gaffe. Car J.P. Gaillard montre comment le profit de l'entreprise est basé sur la rareté des choses. Mais c'est une démonstration involontaire, car il compare les bons résultats d'une entreprise à une tempête qui empêche les pêcheurs d'attraper du poisson. Il ne pouvait pas mieux montrer à quel point les intérêts des marchands capitalistes s'opposent aux intérêts de leurs clients, sinon en prenant l'exemple des entreprises dont les actions montent dès qu'elles annoncent un plan de licenciements massifs : là c'est à l'intérêt des salariés que s'oppose l'intérêt des actionnaires.

d'après J.C. Pichot.

Quel vent soufflait en janvier sur l'Ouest de notre pays ? Curieusement, plusieurs lecteurs de cette région ont eu la même réaction : nous envoyer avec enthousiasme des extraits de leur journal local, la *République du Centre*, *Ouest-France* ou *Sud-Ouest Dimanche*, contents d'y voir enfin des articles sortant de la *"pensée unique"*.

Nourrir l'espérance

« *Faisons confiance aux lois du marché, elles seules permettent à notre société en voie de mondialisation de poursuivre son développement!… La sacralisation du marché transcende aujourd'hui toutes les valeurs et ce n'est évidemment pas par hasard si cette version moderne du culte du Veau d'or a engendré la vache folle, ouvrant la voie à d'autres aberrations.… Progressivement, l'abdication des États devient la règle et ce seul constat devrait interpeller nos politiques*[1].

Jean-Claude Pierre résume en quelques lignes ironiques et bien senties un point de vue qui est largement le nôtre, et il termine sa critique par une note optimiste, sa foi dans une réorganisation spontanée des gens :"Ils savent que la main aveugle du marché tire une partie de son pouvoir de nos propres passivités et, refusant toute résignation, ils réagissent" en "citoyens soucieux de s'impliquer plus activement dans de nouvelles formes d'expression de démocratie." Il termine par une déclaration encourageante : "Qu'ils soient convaincus, l'utopie, comme le rêve, a encore sa place dans le cœur des hommes"[1].»

R.V., Montferville.

NOTRE RÉPONSE. Par l'intermédiaire de *Ouest-France*, nous avons fait parvenir nos propositions à ce journaliste. Attendons sa réponse…

***

SEL ou relance ?

« *Bonne remarque piquée dans un rapport sur les SEL qui se développent dans le centre de la France :"On a trop laissé en friche le quotidien et l'individu". Elle est due à une commerçante en papeterie. À beaucoup, le mouvement des chômeurs fait peur, un lecteur demande dans son quotidien:"A quoi cela sert-il de ne pas avoir d'inflation, d'être le énième exportateur mondial… si une grande partie de la population regarde l'autre en nanti, sous prétexte d'avoir un travail et se venge en cassant les bureaux et incendiant les voitures ? Il serait grand temps de prendre des mesures… rapides et efficaces où tout le monde participe et pousse dans le même sens, sinon le château va s'écrouler"*[2].

Je retiens particulièrement l'idée du SEL. Quelle différence en fait existe-t-il entre régler un travail avec des carottes ou des recettes de cuisine, et la ***monnaie de consommation*** *non thésaurisable ? Pourquoi existe-t-il des magasins Castorama, sinon pour que des particuliers se procurent des matériaux pour faire eux-mêmes des travaux de construction ou ménagers et qui, très souvent, pour des questions d'âge ou d'habileté, demandent à un ami ou un voisin de faire ces travaux ? Si en remerciement, ils leur offrent des fleurs ou un repas, est-ce là du travail au noir, passible d'amende ou de prison ? Ces fleurs, ou ce repas ne pourront être thésaurisés. C'est tout à fait l'idée qui fait son chemin… à petit pas, mais enfin !*

L'autre article sur le ***nouvel équilibre*** *traite du temps de travail. Bien entendu, personnellement, je suis entièrement contre les 35 heures : pour moi, il faudrait arriver aux… 24 heures, compte tenu de l'évolution technique. Mais dans un premier temps, on ne peut qu'approuver P.Larrouturou sur les 32 heures. Il existe déjà des artisans qui pratiquent cette formule (un opticien d'Orléans l'applique déjà et l'a expliqué à la télévision locale). Enfin, il y a plusieurs mois, j'ai entendu à la radio prononcer les mots de 28 heures !»*

A.D., Orléans

NOTRE RÉPONSE : Les mesures suggérées *dans La République du Centre* consistent à taxer "l'outillage qui supprime des postes". Toujours cette idée que la richesse monnayable est dans le travail, alors qu'elle est dans ce que produit l'outillage, même tout seul ! Qu'on partage le travail, oui, bien sûr, mais qu'on partage aussi les richesses *produites*.

A propos de la monnaie des SEL, il n'y a en effet pas une différence fondamentale avec la monnaie distributive en ce sens que toutes deux sont gagées sur la réalité, pour faire passer un bien ou un service de son producteur à son consommateur, et que toutes deux sont annulées quand elles ont servi. L'idée fait donc son chemin grâce aux SEL. Par contre, il y a une différence essentielle entre les SEL et notre projet d'économie distributive, car les premiers ne concernent que des échanges individuels, voire même artisanaux, personnels, comme ceux qu'on se rend depuis toujours en famille ou entre amis, ils n'ont donc pas l'envergure d'un projet de société; ils ne peuvent ni faire cesser le commerce de la drogue, ni venir à bout des maffias, ni empêcher la démission des entreprises quand elles choisissent de faire fructifier leurs fonds propres en spéculant sur les taux de change. Les SEL restent en marge de la société s'ils ne paient pas de taxes, alors qu'ils sont tributaires des services publics financés par ces taxes (routes, chemin de fer, écoles, universités, hôpitaux, recherche scientifique, etc.)[3].

Quant à la durée hebdomadaire de travail *"utile"* elle est incalculable. D'une part parce que l'essentiel du travail de production se fait de plus en plus en amont de la production, dans les bureaux d'études, dans la gestion et l'organisation, où le travail humain ne peut pas s'évaluer en temps; d'autre part parce qu'on compte aujourd'hui en travail le temps passé à des activités dont l'utilité devrait être remise en cause (pub, incitations à consommer) et enfin parce qu'on ne compte évidemment pas toutes les activités utiles qui ne sont pas réalisées parce qu'elles ne seraient pas financièrement rentables, ces activités de convivialité dont le besoin est mis en évidence justement par la prolifération des SEL.

1. Citations extraites de *Ouest-France* du 5.1.98, envoyées par d'autres lecteurs, dont Mme B, du Mans.

2. extraits de la *République du Centre*, 23.1. 98

3. Voir à ce sujet l'article de M-L. Duboin paru dans *Silence* de juin 1997.

Jean Mestrallet me demande pourquoi introduire ce nouveau terme d'acratie alors que celui d'anarchie existe depuis longtemps. Les mots vivent, ils vieillissent, ils s'usent. Les termes d'universalisme ou d'acratie ont la chance d'être neufs : on n'a encore commis aucune forfaiture, aucun crime sous leur nom. Il reste que je suis d'accord avec lui: pour être juste un régime social, qu'il soit acratique ou démocratique, devrait être exigeant avec des citoyens dûment éduqués, ayant certaines capacités de discernement, ce qui n'est pas le cas de notre système actuel qui conditionne et intoxique bien plus qu'il n'éduque.

Djémil Kessous[1].

***

S'il n'y a pas une vaste campagne d'explications honnêtes et franches sur la réelle situation vers toutes les classes sociales du pays et les perspectives qui se dégagent (l'après-salariat), nous serons dans la situation suivante : le peuple réclamant à cor et à cris du travail (type salariat) et un patronat (qui ne peut plus en proposer) avec au milieu un gouvernement timoré qui, au lieu d'anticiper, prévoir, réagit au coup par coup… de conflits en conflits qu'il gère… Est-ce cela gouverner ? Où est le cap ? Qui le fixe ? Où va-t-on ?…

M.T., Fécamp.

***

La nouvelle couverture de la GR est mieux que l'ancienne! En fait, je ne m'étais encore jamais aperçu que les mots économie distributive n'apparaissaient pas sur l'ancienne couverture… Or, si on ne devait conserver qu'un seul slogan, le plus court possible, pour l'imprimer dans la conscience des gens, c'est bien économie distributive qui serait le plus lourd de signification.

Par contre, c'est dommage qu'il n'y ait pas le résumé des thèses, ni les références pour acheter les bouquins, brochures, BD, etc.

J'ai remarqué que c'était plus clair, pour beaucoup de gens, de rattacher le concept de monnaie à celui de distribution plutôt qu'à celui de consommation. Car inconsciemment : monnaie de distribution —> société de distribution et monnaie de consommation —> société de consommation. De plus la distribution implique la fin du commerce, de l'échange et du salariat, tandis que la consommation, euh…

On n'enfoncera jamais assez le clou !

J.P.P., Chateau-Renault.

***

Et si on changeait ? Quelle déception pour un vieil abonné depuis 50 ans de recevoir cette espèce de "prospectus" qui porte le n° 974 ! mais qui n'a strictement rien à voir avec ma revue préférée "La Grande Relève des hommes par la science", et dans sa forme et dans son fonds.

Premier petit point de détail : votre adresse est-elle 78115 Le Vésinet ou, comme depuis toujours : 78110 Le Vésinet ? J'espère de toute façon que cette lettre vous parviendra, ainsi que celle envoyée il y a environ un mois.

Vous insistez avec juste raison dans les articles que nous devons faire le plus de publicité possible autour de nous pour tenter d'intéresser de nouveaux lecteurs, notamment en leur passant la Grande Relève. Mais que trouveront-ils dedans ? Des articles polémiques, du reste fort intéressants, mais qu'est devenue la page donnant les bases de l'Economie distributive, avec très clairement expliquées les idées que nous défendons ? Ils ne seront pas éclairés et ne comprendront rien…si ce n'est qu'il s'agit de la propagande pour un … nouveau mouvement politique AED dirigé par un M. Michel Chérance que personnellement je ne connais absolument pas ! Dommage, dommage, dommage !…Enfin (comme vous dites), je vous conserve néanmoins toute ma sympathie.

A.D., Orléans.

Réponses. 1.Les avis sont partagés, mais la majorité des commentaires sont en faveur de la nouvelle présentation, et le graphisme de J.Vignes-Elie plait beaucoup, 2.La poste a décidé de modifier notre code postal et d'ajouter cedex, nous avons transmis l'information quand nous l'avons reçue; mais le courrier à l'ancienne adresse, peu différente, nous parvient toujours, 3. Vous êtes plusieurs à regretter que le résumé des thèses n'ait pas figuré dans le dernier numéro : deux (mauvaises) raisons à cela, l'abondance des textes et le fait qu'un encart résumant nos thèses soit en chantier collectif, ce qui va prendre encore du temps. En l'attendant, nous avons réintroduit ci-après l'ancien résumé, 4.M.Chérance a relancé l'AED pour "faire de l'action en faveur de l'éc dis", ne faut-il pas lui faire confiance a priori ?

***

Vous ne prêchez pas dans le désert. J'ai trouvé le nom de J. Duboin dans la rubrique "Abondance" de l'Encyclopédie Universalis… Continuez votre effort, les yeux et les oreilles s'ouvrent lentement, mais ils s'ouvrent chaque jour plus nombreux, les "Affranchis" ont encore deux ans d'espoir (sic!).

G.L., Bergerac

***

Ce matin, ma petite voix intérieure, en réponse à ma réflexion - je suis à même d'achever la lecture de "L'horreur économique" - m'a dit : Sur quoi repose l'édifice, le système ? Sur la croyance que le pouvoir repose sur l'argent, donc, l'argent constitue l'instrument du pouvoir ainsi que sa bannière. Or, l'argent sonnant et trébuchant est presque anachronique, seul l'argent virtuel "fait recette". Donc, seule la croyance collective que l'argent (virtuel) nourrit, soutient, justifie le pouvoir, le maintient en place . Eu égard au pouvoir illimité de la pensée, changeons de croyance, déplaçons la convergence de nos consciences (et la virtualité de l'argent nous facilite d'autant la tâche…) et plaçons-la sur, par exemple, la Vie. Seule la Vie confère le pouvoir créateur et décidons que seule la qualité de créativité (au sens positif) confère au pouvoir la qualité propre. Recréons une société parallèle, indépendante avec les vraies valeurs, les valeurs de Vie.

C.C., Tulle..

1. Djémil Kessous est l'auteur de *"L'Universalisme, expression majeure du mouvement social"*, ouvrage édité chez Acratie et qui peut être obtenu au prix de 85 F, franco, au Rassemblement Universaliste BP 25, 75622 PARIS cedex 13.

découper selon les pointillés ne pas jeter ce tract sur la voie publique. Merci....

En résumé, analyses et propositions pour une économie distributive :

UN CONSTAT :

LA GRANDE RELÈVE

L'homme a toujours cherché à réduire l'effort qu'il doit fournir pour assurer sa subsistance. Il a d'abord inventé des outils, puis il les a perfectionnés.
Lents d'abord, ces progrès ont pris, ces dernières décennies, un caractère exponentiel.
Dans les pays industrialisés, l'homme dispose maintenant d'innombrables esclaves mécaniques, électroniques, automatisés, informatisés…Il sait même commander la nature, la modifier, en un mot lui faire produire presque tout ce qu'il veut, comme il veut, quand il veut.
Cette ***Grande Relève des Hommes par la Science***[1] dans tous les processus de production marque un **changement de civilisation,** le plus grand de tous les temps et certainement le plus rapide. Tellement rapide dans les pays industrialisés que les hommes n'ont pas encore pris conscience de sa conséquence majeure :

le pouvoir d'achat
ne peut plus être mesuré
par la durée du travail.

Surproductions et croissance du chômage, entraînant récession, destructions, exclusions, délinquance, drogues et guerres, sont les manifestations les plus frappantes de l'inadaptation de notre système économique aux transformations des processus de création de biens et de services.

C'est ***ce qu'on appelle la crise***[1]**.**

1. Titre de l'un des premiers ouvrages publiés par J. Duboin.

UNE NECESSITE :

INVENTER POUR S'ADAPTER

Les transformations sociales, nécessaires pour adapter notre système économique aux nouveaux moyens de création de richesses, sont à la mesure de cette révolution sans précédent. Mais pour les imaginer et les mettre en œuvre, il faut aller à l'encontre d'habitudes et de modes de penser millénaires, au risque, évidemment, de passer pour "utopistes".
Notre utopie, c'est l'économie des besoins, ou
économie distributive,
qui pose en principe que :

toute production
physiquement et
écologiquement réalisable
doit être
financièrement
possible.
Et quand elle a été réalisée,
tout citoyen doit avoir
le pouvoir d'achat nécessaire
pour en acquérir ***sa part.***

La fin de l'ère de la rareté des biens et des services est aussi la fin de l'ère de *l'échange entre pouvoir d'achat* et *temps de travail.*
Une double réorganisation s'impose donc :
celle du **devoir économique** et
celle du **droit économique**
de tout **citoyen**.
D'une part, **répartir entre tous les tâches encore nécessaires**, dont la durée diminue constamment grâce aux progrès technologiques,
et d'autre part, **distribuer le pouvoir d'achat** correspondant globalement à la valeur des biens et des services produits, dont la quantité peut désormais s'accroître si besoin.

DES PROPOSITIONS :

LE SERVICE SOCIAL

Le partage des tâches devient le **service social** que chaque individu doit accomplir au cours de son existence, selon ses aptitudes et suivant les besoins de la société. Il s'agit là d'une remise en cause de la notion d'emploi. Le "travail" cesse d'être l'activité essentielle de l'homme, qui commande toutes les autres et détermine à vie son "niveau social".
D'autres **activités**, réputées aujourd'hui non rentables, ou non mesurables en termes économiques, mais au moins tout aussi utiles, voire même fondamentales, sont désormais reconnues.

LE REVENU SOCIAL OU DE CITOYENNETÉ

La distribution du pouvoir d'achat se fait en créditant périodiquement le compte de chaque citoyen, de sa naissance à sa mort.
Pour effectuer ses achats, chacun dispose d'un carnet de chèques, ou d'une carte à puce s'il préfère, et son compte est débité du montant de l'achat. Rien n'est donc changé pour le consommateur, la vente est enregistrée par le vendeur et le crédit correspondant est annulé.

LA MONNAIE DISTRIBUTIVE

Pour distribuer ainsi le pouvoir d'achat il faut une monnaie d'un type nouveau. Cette *monnaie distributive* est une **monnaie de consommation** : elle ne sert qu'à acheter, elle **ne circule pas**, elle ne peut pas être placée pour rapporter un intérêt et **elle n'est plus anonyme**. Des paiements à échéance restent toutefois possibles.

il n'y a plus d'avenir social en économie libérale

Le montant des crédits à distribuer régulièrement (chaque mois par exemple) est un problème informatique analogue à celui que traitent actuellement et en temps réel les milieux boursiers et financiers (ou même plus simple). Il consiste à évaluer la production à réaliser pendant une période donnée, en tenant compte des contraintes d'environnement, de ressources, des besoins et des intentions manifestés par les consommateurs, des besoins des services publics et des investissements nécessaires. Le montant total du "**revenu social**" distribué est la différence entre la valeur de la production estimée et celle des investissements décidés, pour une période donnée. Considérant que tous les citoyens d'une même région, puisqu'ils sont, tous et au même titre, cohéritiers des fruits du travail et des recherches qui ont abouti aux moyens actuels de production, J.Duboin proposait un revenu social égal pour tous, autrement dit **l'égalité économique**. Mais la plupart des gens ne sont pas prêts culturellement à un tel changement, de sorte que cet objectif ne peut être envisagé qu'à long terme.

UNE TRANSITION : LE CONTRAT CIVIQUE

Diverses mesures transitoires ont été proposées[2]. Une allocation universelle ou revenu d'existence, minimum alloué à tous, pourrait faire évoluer les mentalités. Mais pour avancer un peu plus vers l'économie des besoins, nous proposons de répartir le pouvoir d'achat sous forme d'un **revenu de citoyenneté,** déterminé à partir d'un **contrat civique**[3] renouvelable et modifiable en fonction des résultats obtenus.

C'est pour stimuler l'initiative individuelle, l'innovation, l'inventivité, tout en tenant compte de la complexité croissante de l'économie, que nous avons proposé le contrat civique. Son objectif est de rendre le citoyen autonome et responsable, de lui donner la possibilité de décider de l'orientation de sa vie, de lui laisser l'initiative de ses activités, mais en les faisant reconnaître et valoir, même si elles ne sont pas mesurables suivant les normes économiques traditionnelles.

Pour les uns, simple publication de leur rôle dans une entreprise qui existe, pour d'autres, projet plus ou moins ambitieux d'une nouvelle activité, le contrat civique proposé par chaque citoyen (si besoin, aidé et conseillé) doit faire l'objet d'une publicité préalable, puis être débattu démocratiquement, au sein de Conseils économiques et sociaux, selon le principe de *subsidiarité.* Ces conseils, ou forums, seront composés d'élus, de représentants des professionnels concernés et, au moins pour moitié, de citoyens y siégeant temporairement, à titre personnel, comme "usagers". Tous les critères pertinents pourront alors être pris en considération, et non plus la seule "rentabilité".

La **démocratie économique** sera enfin réalisée par la remise à ces conseils du **pouvoir de création monétaire**, (qui sera donc retiré aux banques de crédit qui en usent aujourd'hui de façon arbitraire), y compris pour financer les investissements nécessaires aux entreprises, qui devront leur en rendre compte.

M-L D.

2. voir notre N° hors série de 1992.
3. voir notre N° 901.

Bref, le résumé de notre résumé, c'est la SNCF qui l'a formulé avec ce slogan :

Le progrès ne vaut que s'il est partagé entre tous.

Découper selon les pointillés

BON DE COMMANDE À DÉCOUPER

VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR

... exemplaires de ***La Grande Relève N°....***, à13 F l'un, soit.....F.
... ex. d'un ***n° spécial*** N°.....à20 F l'un.....F.
... ex. de ***Kou l'ahuri,*** livre de *J.DUBOIN* (1934, réédité en1982) à 65 F l'un, soit.....F.
... ex. de ***Les affranchis de l'an 2000***, de *M-L Duboin (1984 et 1996)* à 110 F l'un,soit.....F.
... ex. d'***Un Socialisme à visage humain***, brochure d'*A.Prime* , à 25 F l'une, soit.....F.
... ex. de la bande dessinée***Et si on changeait ?*** à 25 F l'une, soit.....F.

JE JOINS POUR CELA LA SOMME TOTALE DE ..... F.

PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE *LA GRANDE RELÈVE*, CCP 1340239 M PARIS.

PRÉNOM, NOM, ADRESSE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE ET SIGNATURE

M.....
.....
.....
.....

remplir et adresser à

***LA GRANDE RELÈVE*, BP 108, 78115 LE VÉSINET CEDEX. FRANCE**